

TROPHÉE SENIORS ET LES AÎNÉS (VÉTÉRANS DE 65 ANS ET PLUS) DOMAINE DE SAINT CLAIR 07

13 & 14 OCTOBRE 2021

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions :	le 28 septembre.
Contrôle des inscrits :	le 29 septembre.
Publication liste des inscrits et liste d'attente :	le 3 octobre.
Publication des départs :	le 11 octobre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu),
sauf trous n° 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18 départs des repères V (rouge).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc),
sauf trous n° 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18 départs des repères III (jaune).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur le trou n°1
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1^{er} départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf(REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS§14).

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de St Clair route du golf 07430 st clair.

Droits d'engagement

	Adultes	80 €	Abonnés Golf	40 €
--	---------	------	--------------	------

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral **la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.**

Nombre de joueurs

Le nombre maximum de joueurs admis est fixé à 90 dont 21 dames et 9 wild cards

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Lors du 1^{er} tour, dans l'ordre du Mérite Senior, puis des index.

Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série. (**Vétérans dames** : 2 prix si 10 à 15 dames / 3 prix si plus de 15 dames).

Remise des prix à 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie .suivie d'un cocktail.